



ACHAT D'UNE MAISON SEPARÉE EN 2

Par **guillaume1985**, le 11/04/2016 à 09:59

Bonjour à vous,

Je vais essayer d'être le plus explicite possible :).

Une maison séparée en 2(1 apart rez de chaussée et l'autre à l'étage)les vendeurs veulent vendre en un bloc pour éviter de payer des frais de copro etc ...

Je souhaite acheter ce bien, il est donc impossible que je puisse acheter le haut en mon nom et le bas en sci(avec un membre de ma famille) car il y aura deux proprio différents ??

De plus si j'achète le tout sous sci, y aura t'il un problème avec le fait qu'il y est dedans ma res principale ?

Et dernière question y a t'il des inconvénients financiers (impôts ...) si ma res principale et sous sci ?.

Merci pour vos lumieres !!

Par **guillaume1985**, le 11/04/2016 à 10:04

De plus si j'achète le tout sous sci, y aura t'il un problème avec le fait qu'il y AIT dedans ma res principale ?

désolé pour les fautes je ne suis pas expert non plus la dedans ... :)

Par **janus2fr**, le 11/04/2016 à 13:39

Bonjour,

S'il n'y a pas de copropriété de créée, cela signifie qu'il ne peut y avoir qu'un seul titre de propriété, donc un seul propriétaire. Mais ce propriétaire peut être une indivision par exemple. Le titre de propriété peut donc être au nom de M.Machin et M.Truc (un seul propriétaire, l'indivision formée par M.Machin et M.Truc), mais il ne peut pas y avoir un titre pour le RdC à M.Machin et un titre pour l'étage à M.Truc. Pour cela, il faudrait créer la copropriété.

Par **guillaume1985**, le 11/04/2016 à 13:50

ok merci et Et y a t'il des inconvénients financiers (impôts ...) si ma res principale et sous sci ?.